

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE  
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 9 avril 2024 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

M. Richard Veilleux, M. Alain Jobin et M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Benoit Gaudette, directeur incendie  
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures cinquante-quatre (19h54), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2024-04-33

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2024;
4. **TRÉSORERIE :**
  - 4.1 Comptes à payer au 8 avril 2024
5. **ADMINISTRATION**
  - 5.1 Annexe A : Tableau des coûts
  - 5.2 Dépôt – Rapport financier 2023 – Prendre acte
  - 5.3 Budget : Formation – Niveau avancé Première Ligne
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
  - 6.1 Budget : Achat bottes - ajout
  - 6.2 Budget : « Quick connect » pour cylindre air
  - 6.3 Budget : Formation Pré-enquête RCCI
  - 6.4 Don équipement – Cylindre d'air hors service
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
  - 11.1 Rapport mensuel – mars 2024
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2024-04-34

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2024**

**Considérant** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2024 ;

**Considérant** que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Simon Valcourt et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2024 et d'en autoriser les signatures.

2024-04-35

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER 8 AVRIL 2024**

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 8 avril 2024.

2024-04-36

**ANNEXE A : TABLEAU DES COÛTS 2024**

Il est proposé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter le tableau des coûts présenté dans l'*Annexe A Tableau des coûts 2024* pour y refléter les services et équipements, en plus des taux horaires des pompiers volontaires et personnel de soutien offert par la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains pour l'année 2024;

2024-04-37

**DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER 2023 – PRENDRE ACTE**

**Considérant** la présentation détaillée du rapport financier 2023 fait par Madame Alexandra Grégoire, CPA auditrice, pour la firme FBL S.E.N.C.R.L., lequel rapport a été expliqué aux membres du conseil;

**En conséquence**, il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte du rapport financier, vérifié par la firme FBL S.E.N.C.R.L., pour l'exercice financier 2023.

2024-04-38

**BUDGET : FORMATION – NIVEAU AVANCÉ - PREMIÈRE LIGNE**

**Considérant** les formations disponibles sur le portail client du logiciel Première ligne;

**Considérant** le désir d'approfondir et d'exploiter plus amplement le logiciel Première ligne;

**Considérant** les démarches entreprises par la secrétaire-trésorière pour de la formation pour des besoins bien définis;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'approuver l'offre de service de M. Sylvain Pedneault, consultant, pour la somme de 325 \$ plus les taxes applicables.

2024-04-39

**BUDGET : ACHAT BOTTES - AJOUT**

**Considérant** la résolution no 2024-02-18 adoptée le 13 février 2024 approuvant des achats, dont une paire de bottes;

**Considérant** le bris d'une seconde paire de bottes depuis l'adoption de la résolution de février 2024;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'ajout d'une paire de bottes supplémentaire prévu à la résolution no 2024-02-18.

2024-04-40

**BUDGET : « QUICK CONNECT » POUR CYLINDRE AIR**

**Considérant** la récente utilisation du véhicule Unité de ravitaillement – 1603 de la Ville de Saint-Hyacinthe afin de remplir les cylindres d'air lors d'une intervention;

**Considérant** que pour optimiser les opérations, un adaptateur de type « quick connect » serait bénéfique vu la configuration actuelle des cylindres de la Régie;

**Considérant** les fournisseurs approchés;

**En conséquence**, il est proposé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser l'achat de six (6) adaptateurs pour les cylindres d'air selon la soumission d'Aréo-Feu pour la somme de 802.50\$ avant taxes applicables.



**BUDGET : FORMATION PRÉ-ENQUÊTE RCCI**

**Considérant** l'entente relative à un service spécialisé en recherche des causes et circonstances d'un incendie entre la Ville de Saint-Pie et la Régie ;

**Considérant** qu'il serait bénéfique pour la Régie de sensibiliser ses intervenants sur les tâches pré-enquête à effectuer avant l'arrivée de l'équipe d'enquêteur ;

**Considérant** l'offre de service reçue de la Ville de Saint-Pie ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la formation pré-enquête pour la somme budgétaire de 350\$.

**INFORMATION DU DIRECTEUR**

Aucun point

**IMMEUBLES**

Le président apporte le point d'un porche de toit ou une gouttière en haut de la porte à la caserne 50 sur le côté rue Saint-François. Cette demande sera transmise à la municipalité de Saint-Hugues.

**INFORMATIONS DIVERSES**

Aucun point

**VARIA :**

**RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE**

Le directeur incendie fait rapport des événements particuliers survenus depuis la dernière séance du conseil concernant le service incendie soit :

- ✓ La Ville de Saint-Hyacinthe procédera à l'adoption d'une résolution pour le partage de l'échelle aérienne du Service de sécurité incendie. **Dossier à suivre**
- ✓ Responsabilité civile – validation au niveau de la mutuelle d'assurance
- ✓ Projet futur pour le SSI vs l'étude de regroupement réalisée par la MRC en concordance avec l'action prévue au schéma de couverture de risque
- ✓ APRIA – Honeywell – marque et pièces Titan discontinuées depuis janvier 2024 et report de l'inspection annuelle à une date ultérieure
- ✓ Retour sur la formation RIC-1 vécue le 4 et 6 avril 2024

Les membres du conseil d'administration prennent acte des informations et/ou informations.

**INCENDIE**

**DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – MARS 2024**

Le directeur dépose le rapport mensuel du mois de mars 2024 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À vingt et une heures huit (21h08), il est proposé par M. Richard Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (14 e) jour de mai 2024.

  
\_\_\_\_\_  
Yves Guérette, président

  
\_\_\_\_\_  
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière